

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

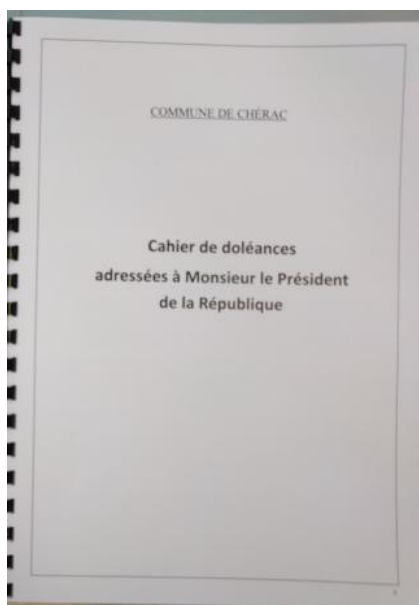
par Marie-Anne Chabin, 2026

Chérac

code INSEE : 17100

1 113 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W84) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 10 feuilles A4 numérotées de 1 à 10 reliées par une spirale noire.

Couverture : « Commune de Chérac. Cahier de doléances adressées à Monsieur le Président de la République.

Ouvert le le 12 décembre 2018 et clos le 20 février 2019.

9 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

En partant de la constatation que les choses commencent à mal tourner au bout de 18 mois de Présidence, pourquoi ne pas instituer un système d'élection de mandats comme il existe aux USA et l'adopter à notre législation.

Cela pourrait éviter la démission.

On pourrait y adjoindre comme aux USA un ou plusieurs référendum régionaux au besoin.

Gouvernant le personnel de Haute Administration, sans vouloir supprimer l'ENA qui est une excellente formation, je suggère, comme cela se passe aux USA, le départ de la Haute

Administration et son remplacement par un personnel politique de même nature mais qui ne sera pas établi à vie avec ses privilèges - à chaque changement de majorité.

Élus locaux, votre rôle est essentiel !

Vous êtes les délégués naturels de vos administrés, porteurs d'une riche communication, comme je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises.

Le mouvement des Gilets-Jaunes suscite une vaste expansion de conscience du peuple tout entier.

Rappelons que, pour sa Défense, chaque Américain dépense plus de deux fois ce que dépense chaque Français.

2- La France doit renforcer sa cohésion et être fière de son passé pour bâtir son avenir. L'État doit cesser toute forme de repentance et mettre en valeur l'exemplarité de héros français tout au long de son Histoire.

Bonjour

Dans le cadre du Débat National 2019, le Collectif Ruralité - Vaccins Volailles vous rappelle l'urgence de la situation pour des milliers de petits éleveurs familiaux de volailles, éleveurs amateurs qui préservent nos patrimoines avicoles, nos races pures anciennes de volailles, la biodiversité domestique qu'il est impérieux de conserver.

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Dans le **cadre des Cahiers de Doléances** que vous allez peut-être ouvrir, notre association tient à vous apporter la proposition suivante :

Il est urgent d'accorder **la gratuité du dépôt de leurs déchets** aux artisans si on veut que disparaissent les innombrables décharges sauvages que nous ne cessons de détecter dans les communes de la Vallée de l'Antenne.



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

« Le présent cahier de doléances a été ouvert par nous, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, maire de Chérac, le 12 décembre 2018, pour recueillir les doléances, à adresser à Monsieur le Président de la République »,

[Tampon de la commune, Signature].

1. Manuscrit, 15 lignes, 112 mots

En partant de la constatation que les choses commencent à mal tourner au bout de 18 mois de présidence, pourquoi ne pas instituer un système d'élections de mi-mandat comme il existe aux USA en l'adoptant à notre législation. Cela pourrait éviter la dissolution. On pourrait y adjoindre comme aux USA un en plusieurs référendums... régionaux au besoin.

Concernant le personnel de haute administration, sans vouloir supprimer l'ENA qui est une excellente formation, je suggère, comme cela se passe aux USA, le dégagisme de la haute administration et son remplacement par un personnel peut-être de même nature mais qui ne sera pas établi à vie avec ses privilèges... à chaque changement de majorité.

[Signature] Citoyen M. [NOM] CHÉRAC

2. Manuscrit, 13 lignes, 106 mots

Les entreprises du CAC 40 viennent de verser "54,7 MILLIARDS" d'euros de dividendes. Est-ce normal, lorsque le gouvernement prône la valorisation du travail ?

La retraite devrait être revalorisée par rapport à l'augmentation du coût de la vie.

La France est le pays où la charge fiscale est la plus importante (+ de 48 %). Mais où passe cet argent ?

L'environnement, oui, mais notre petit pays peut-il à lui seul régler les problèmes de pollution, quand l'Allemagne fait tourner ses centrales à charbon ?

Il faut faire la chasse aux fraudeurs de tous poils, à l'absentéisme injustifié, là il y a de l'argent à récupérer.

3. Manuscrit, 18 lignes, 94 mots (homme)

8/01/2019

Travail de l'âge de 14 ans à 60 ans (72 ans)
sans période de chômage ou maladie

M. [Nom Prénom Adresse]

Ressources

	<u>Revenu mensuel</u>
retraite RSI	86,38
retraite MSA	82,97
retraite Sécu	602,59
retraite complémentaire	282,02
	<hr/>
	1053,95

Charges mensuel

Loyer	461,25
Mutuelle santé	99,70
Assurance voiture	54,92
Électricité	50,00
Eau	23,00
Gaz	33,00
Ass divers	30,00
Ass incendie	19,00
Impôts locaux, télé	36,00
	<hr/>
	806,07

Il me reste pour nourriture, vêtements, essence, entretien voiture : 247,80 €.

Voilà pourquoi je suis Gilet jaune.

Aucuns services dans ma commune.

Juste une pharmacie. Toujours besoin de voiture.

4. Dactylographié, 30 lignes, 358 mots (association)

[Logo avec gilet jaune autour du slogan « Je soutiens les Gilets jaunes »]

Madame, Monsieur

Sympathisants et défenseurs du mouvement « LES GILETS JAUNES »

Tous les citoyens ambitionnent une amélioration du quotidien et une revalorisation du pouvoir d'achat. « LES GILETS JAUNES » en action pacifiste partout en France depuis le 17 novembre 2018 contre les mesures discriminatoires du président de la République Emmanuel Macron et de son gouvernement, expriment LA contestation populaire apolitique et générale ne visant que l'amélioration du niveau de vie des « recalés » de la Société :

- Le SMIC n'a pas augmenté de façon significative.
- La CSG n'a pas été supprimée pour l'ensemble des retraités.
- Les retraites n'ont pas été indexées sur l'augmentation du coût de la vie.
- Les taxes n'ont pas été abaissées, la TVA n'est toujours pas supprimée pour les produits familiaux et de première nécessité.
- L'ISF n'a pas été rétabli, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ne sont pas dans les priorités gouvernementales.
- La remise en cause du Sénat et le nombre des députés ne sont pas effectifs.
- Le RIC n'est toujours pas mis en œuvre.
- Le train de vie de la Présidence de la République et de l'État n'a pas diminué.
- La baisse des avantages et salaires des Ministres, Secrétaires d'État, Sénateurs, Députés... promise par le candidat Macron n'est pas encore mise en œuvre.
- La réduction du nombre des Ministres, des Secrétaires d'État et du Personnel ministériel n'est toujours pas d'actualité alors que des suppressions de postes dans la fonction publique ne cessent d'exister (hôpital, écoles, crèches...).

Cahier de Chérac

- La présence obligatoire des élus à l'Assemblée nationale n'est pas votée.
- L'aide aux handicapés n'est pas encore à l'étude.
- Le vote blanc n'est pas pris en compte comme suffrage contestataire exprimé...
- Etc. ... la liste n'est pas exhaustive !

Pour en débattre démocratiquement, « LES GILETS JAUNES » vous convient à les rejoindre. Pour une légitimité du mouvement, une association loi 1901 a été créée :

Nous contacter par mail : laparolecitoyennesaintaise@gmail.com

Nous téléphoner au 07.55.63.65.34

Adhérez à « LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE » !

**Adhésion basique annuelle à 5 euros ou 10 euros et plus comme membre bienfaiteur.
Toute contribution supplémentaire à 5 euros bénéficiera de la déduction fiscale en vigueur.**

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

[Est joint un petit tract sur fond jaune]

5. Dactylographié, 30 lignes, 400 mots (collectif)

Sujet : CAHIER DE DOLÉANCES - Mairie de Chérac

De : Collectif des Petits Patrons et Artisans collectif.tpe@gmail.com

Date : 08/12/2018 à 12:42

Pour : mairie.cherac@wanadoo.fr

Chérac, le 8 décembre 2018

Objet : Cahier de doléances de la Mairie de Chérac

Collectif des Petits Patrons et Artisans – Antenne Chérac

Relais local du Collectif des Petits Patrons et Artisans, nous remercions la municipalité en général et le maire en particulier de prendre le temps de relayer les revendications des citoyens. Vous êtes une courroie de transmission essentielle entre les administrés et l'exécutif, parfois devenu sourd à notre bon sens "paysan".

Les Petits Patrons et Artisans sont des gens simples, travailleurs, entrepreneurs en bâtiment, chauffagistes, plombiers, peintres, électriciens, vitriers, artisans, agriculteurs, commerçants, distributeurs, transporteurs, ambulanciers, consultants, restaurateurs, petits industriels, sociétés de services informatiques, développeurs web, entreprises digitales, attachés de presse, sociétés de communication, entreprises de nettoyage, de logistique, de stockage, de déménagement, paysagistes, sociétés de jardinage... Les petites entreprises sont donc présentes partout en France, notamment à Chérac et dans ses alentours.

Nos TPE sont plus de 3 500 000 en France, et c'est forcément par nos petites entreprises que sera résolue la question dramatique du chômage. Imaginez que chacun d'entre nous n'embauche ne serait-ce qu'une personne supplémentaire.

À notre petite échelle, nous prenons des risques tout au long de notre carrière : risque d'entreprendre, de nous endetter, de stocker, d'embaucher, et de faire face à toutes les contraintes administratives et comptables.

En janvier 2013, **le ministre Jérôme Cahuzac a instauré une taxe insupportable, insoutenable pour les millions de gérants majoritaires de SARL que nous sommes : la soumission de nos (modestes)**

dividendes aux cotisations sociales ! Le pire, c'est que cela ne concerne QUE les entrepreneurs indépendants, pas les plus riches (Sociétés anonymes, SAS...).

Ainsi, après avoir payé nos charges, nos salaires, quand il nous reste un résultat, nous payons 33 % d'impôt sur les sociétés, puis l'impôt sur le revenu (selon la tranche)... et depuis 5 ans la taxe Cahuzac, soit 42 % ! Faites le calcul ! Nous sommes ainsi moins taxés en investissant à la bourse ou dans une "start-up" que dans notre propre entreprise. Le dividende rémunère un risque, au nom de quoi est-il soumis à des cotisations sociales ? **Cette aberration économique étouffe littéralement les TPE, poumon économique de nos territoires.**

NOTRE REVENDICATION

**À INSCRIRE AU CAHIER DE DOLÉANCES DE Mairie de Chérac
est donc la suppression, à compter du 01/01/2019, de la TAXE CAHUZAC confiscatoire,
qui soumet les dividendes des SARL à gérant majoritaire aux cotisations sociales.**

Merci à la mairie de Chérac et à toutes ses équipes.

6. Mail imprimé, 5 lignes, 73 mots (association)

Sujet : pour Mesdames et Messieurs les Maires, cette proposition constructive

De : [adresse mail perso]

Date : 19/01/2019 à 10:47

Pour : [suivent les adresses mail de plusieurs dizaines de mairies de la région de Saintes mais également de Charente].

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Dans le **cadre des cahiers de doléances** que vous allez peut-être ouvrir, notre association tient à vous apporter la proposition suivante :

Il est urgent d'accorder **la gratuité du dépôt de leurs déchets** aux artisans si on veut que disparaissent les innombrables décharges sauvages que nous ne cessons de détecter dans les communes de la vallée de l'Antenne.

Au plaisir de vous lire.

Cordialement,

[Prénom NOM]

Président d'ANLP

[Adresse] 16370 CHERVES

<http://www.valleedelantenne.info>

[Téléphone]

[imprimé le] 12/02/2019 à 15:58

7. Dactylographié, 60 lignes, 690 mots (association)

Sujet : 2019, ÉLUS LOCAUX, l'Avenir de la France passe par vous

De : Avenir Solidaire contact@avenir-solidaire.fr

Date : 22/01/2019 à 00:34

Pour : mairie.cherac@wanadoo.fr

Lisle-sur-Tarn, le 21 janvier 2019

2019

ÉLUS LOCAUX

L'Avenir de la France passe par vous

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les Gilets jaunes sont une émanation du peuple, l'amorce d'un renouveau de la nation !

Les diverses tentatives de récupération ou d'intimidation sont autant d'échecs, comme vient de le montrer le succès de la dixième journée du mouvement.

Quant au grand débat organisé par M. Macron, il est fréquemment qualifié d'enfumage et perçu comme une nouvelle tentative de diversion.

Prudence !

À Paris et dans les métropoles, les Gilets jaunes font inconsciemment le jeu de la violence avec le cortège des répressions aggravées.

Il est à craindre que des casseurs génèrent un jour une violence meurtrière qui justifiera l'emploi d'armes à balles réelles par les forces de l'ordre, comme le souhaite l'ancien ministre Luc Lerry.

Élus locaux !

Au-delà des constats, le peuple peut-il attendre de vous une implication qui réponde à ses attentes de façon plus ouverte et constructive que le Grand débat ?

La transformation en mieux de notre société impose de vraies solutions adaptées aux vrais problèmes.

Les Gilets jaunes veulent simplement des réponses concrètes aux motifs de leurs manifestations. Lorsque les revendications, après avoir été synthétisées, seront réellement prises en compte, le calme reviendra.

Sinon le calme généré par des diversions ou mystifications sera seulement apparent, comme un feu qui couve.

La justice sociale et la démocratie couvrent le vaste champ des revendications.

Plutôt que d'énoncer une longue liste d'idées entretenant la confusion, les réponses doivent traiter globalement, simplement, clairement, l'ensemble des attentes du peuple.

Des réponses concrètes sont possibles, pour satisfaire les revendications incontournables en matière de démocratie, d'économie, de fiscalité, de justice, tout en simplifiant la vie sociale.

Le Grand débat est une illusion, vu le nombre de points évoqués et la quantité de revendications qu'il va générer.

L'alternative au Grand débat est de présenter une synthèse qui fera gagner un temps précieux à tout le monde, en assurant que tous les sujets légitimes, porteurs de progrès, seront considérés.

Voici par exemple une proposition...

Fiscalité et justice sociale :

Augmentons les tranches de l'impôt sur le revenu et supprimons les autres impôts nationaux et taxes.

Instaurons un revenu vital pour tous, suffisant pour une vie digne, qui remplacera toutes les aides.

À eux seuls, ces deux points simplifient grandement la vie sociale et évitent les dérives spéculatives sur la pauvreté.

Démocratie citoyenne :

Établissons le vote blanc à valeur identique aux votes exprimés sur les candidats, permettant d'annuler une élection s'il est majoritaire.

Instituons les référendums d'initiatives populaires, locaux, départementaux, nationaux, qui conféreront au peuple sa souveraineté.

À eux seuls, ces deux points constituent une véritable démocratie citoyenne digne et responsable.

Ensuite, en construisant l'Europe des peuples en remplacement de l'Union européenne, le changement devient possible en retrouvant nos moyens d'action, y compris la souveraineté monétaire pour une économie au service du peuple et la protection de l'environnement.

Élus locaux, votre rôle est essentiel !

Vous êtes les délégués naturels de vos administrés, porteurs d'une riche communication, comme je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises.

Le mouvement des Gilets jaunes suscite une vaste expansion de conscience du peuple tout entier.

Il suscite également une tout aussi vaste capacité de vigilance et de propositions.

Vous avez le pouvoir d'en stimuler la continuité, localement, par des manifestations pacifiques, dans le respect, la dignité, jusqu'aux prochaines échéances électorales qui éclairciront la situation. Cette continuité pacifique sera la matrice d'une réflexion permanente du plus grand nombre dont la pensée vivifiée formera le courant du renouveau politique et social.

Votre implication dépassera alors le simple rôle administratif dans lequel nos gouvernants souhaitent vous reléguer.

Beaucoup d'entre vous ne veulent pas renouveler leurs mandats.

La pérennité des petites communes est une garantie de démocratie.

Votre engagement participe amplement à sauver le rôle et l'existence des communes, la démocratie, la dignité de vos concitoyens.

Faites-vous un devoir de rester ou bien assurez la relève !

Vous marquerez ainsi profondément l'histoire du renouveau de la France et du monde qui nous regarde.

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Tels sont mes vœux pour cette année 2019.

[Prénom NOM]

Président d'Avenir Solidaire

<http://avenir-solidaire.fr>

8. Dactylographié, 90 lignes, 820 mots (collectif)

Sujet : Inscription au Débat national 2019 : conditionnement des vaccins pour volailles et ruralité

De : Collectif Ruralité collectif_ruralite@yahoo.fr

Date : 02/02/2019 à 23:21

Pour : mairiebst@alsatis.net

Bonjour,

Dans le cadre du Débat national 2019, le Collectif Ruralité - Vaccins Volailles vous rappelle l'urgence de la situation pour des milliers de petits éleveurs familiaux de volailles, éleveurs amateurs qui préservent nos patrimoines avicoles, nos races pures anciennes de volailles, la biodiversité domestique qu'il est impérieux de conserver.

Nous constatons malheureusement qu'aucune réponse ou proposition de la puissance publique n'a été apportée depuis 2013 pour faire évoluer favorablement cette situation. Date à laquelle nous avons lancé la pétition Vaccins Volailles. Nos besoins, nos revendications et propositions constructives exprimées ont été portées à maintes reprises, depuis bientôt donc 6 années, à la connaissance de l'ensemble de la représentation nationale ainsi que de l'exécutif. Sans aucun résultat à ce jour sauf, en cette législature, l'intervention importante et reconnue dans le monde avicole de Mme la Députée Lise MAGNIER. Elle a permis une première réponse officielle gouvernementale et des milliers d'éleveurs y ont été très sensibles :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/questions/detail/15/QE/169>

Nous inscrivons donc dans le Débat national 2019 ce qui devrait pourtant être une priorité depuis longtemps : sauver l'aviculture amatrice et l'ensemble des patrimoines avicoles qu'elle préserve partout dans nos territoires, ainsi que l'économie sociale et solidaire qu'en plus elle génère. En intervenant auprès des multinationales pharmaceutiques pour qu'elles produisent enfin au niveau mondial, européen, français, au choix, tous les vaccins avicoles en petits dosages et conditionnements à des tarifs cohérents, adaptés et responsables.

Pour l'instant ils ne sont donc toujours produits qu'en conditionnements de 1 000, 10 000, 20 000 doses ou plus à des prix inabordables, uniquement pour l'agro-industrie et des batteries de milliers de volailles.

Quid de la transition environnementale, de la diminution de l'emprise de l'élevage industriel toxique, de l'émergence de petits producteurs en circuits courts de distribution, de la lutte contre les antibiotiques, de la préservation de nos ressources génétiques, de l'animation de nos territoires ? Sont-ce seulement des discours, des débats, des concepts ?

Pour aller vite, même s'il sera toujours difficile de rattraper le temps perdu, l'immobilisme, l'égoïsme et l'indifférence, la condescendance, le mépris, la défiance, la duplicité de nos sociétés des discours d'intention, vous trouverez ci-dessous un aperçu de la dernière actualité au travers de la lettre de vœux adressée dans ces circonstances aux milliers d'éleveurs familiaux sélectionneurs amateurs de volailles de France mais aussi d'Europe. Nos milliers de petits élevages de sélection et de conservation sont la base de toute l'aviculture familiale de loisir. Pour des centaines de milliers d'utilisateurs qui, s'ils ne sont pas du niveau des exposants en concours avicoles, viennent se procurer des poules et volailles de tous styles et races pour peupler nos jardins, produire des œufs, consommer nos déchets ménagers, faire tourner les jardineries et toutes les entreprises et services reliés à ce loisir de plus en plus prisé.

Nous ne lâcherons donc rien face à tous ces enjeux, jusque à l'obtention effective de la fabrication des vaccins pour volailles en des petits conditionnements adaptés à la taille de toutes les structures d'élevage. Nous les attendons disponibles et abordables au niveau tarifaire, c'est-à-dire en petits conditionnements de 50 ou 100 doses par exemple, dans toutes les officines vétérinaires de France et de Navarre sur prescription et conseil.

Bien évidemment sur commande, s'agissant de produits périssables devant être acheminés par une chaîne de transport par le froid, et parce que c'est de toute façon déjà ainsi que cela fonctionne même pour les vaccins volailles en conditionnements industriels. Les praticiens seront enfin soulagés de pouvoir remplir leur mission, alors qu'aujourd'hui ils sont eux aussi impuissants et désarmés face à la désespérance des petits éleveurs de volailles, de poules, d'oies, de canards, de dindons, de pintades, de cailles, de faisans, de paons, de perdrix, etc. , une paille que tout cela !

Rien devant ce scandale indigne, honteux, criminel face à nos animaux, nos petits élevages et notre travail fondamental. Ce n'est même pas conforme aux différentes lois sur le bien être animal votées avec aisance, confondre vouloir avec pouvoir. Mieux réguler l'activité des multinationales pharmaceutiques et mieux calibrer et définir le fonctionnement et les objectifs des organismes publics chargés pour ces médicaments vétérinaires de la délivrance des autorisations de mise en marché (AMM).

Pour que gros et petits, grands, puissent travailler dans la complémentarité. Plutôt que cette concurrence et compétition acharnées, cette fascination malsaine, avide, vulgaire, mortifère pour la concentration monopolistique constante et boursouflée qui mènera au Big Bang social et environnemental. Là est la véritable utopie contemporaine, aveugle et sans discernement, sans avenir. Seul le premier chemin devrait être une évidence, la seule digne issue possible, urgente.

Sur demande, si vous ne l'avez pas déjà en votre possession et afin de construire sur de bonnes bases pratiques pour nos petits élevages l'éventualité d'un début de volonté de règlement de cette

situation, nous pouvons vous adresser l'argumentaire technique détaillé qui accompagne la pétition Vaccins Volailles, en version française, anglaise et allemande.

[est jointe une lettre de début 2019 invitant à signer une pétition en ligne du Collectif Ruralité – Vaccins Volailles]

9. Dactylographié, 70 lignes, 916 mots (association)

Sujet : L'ASAF s'implique dans le Grand débat national. Lettre d'information ASAF de février 2019

De : ASAF - Association de Soutien à l'Armée Française diffusion@asafrance.fr

Date : 16/02/2019 à 09:54

Pour : mairie.cherac@wanadoo.fr

LETTRE D'INFORMATION – FÉVRIER 2019

L'ASAF s'implique dans le Grand débat national

« Pour moi, il n'y a pas de questions interdites » (extrait de la lettre du président Macron)

L'ASAF, association d'intérêt général et membre du groupe des associations représentatives du monde combattant, ne saurait être absente du Grand débat national. Elle l'avait du reste annoncé dans sa lettre de janvier consacrée à la crise des « Gilets jaunes ».

Dans le cadre strict de ses statuts, elle propose ci-dessous les quatre points qui lui paraissent devoir et pouvoir être portés par tous ceux qui, sans omettre leurs préoccupations personnelles, souhaitent que la Défense, sujet qui concerne tous les Français, ne soit pas la grande absente de cette consultation populaire.

1 - La France doit disposer d'une armée complète, bien équipée et entraînée pour garantir son indépendance, son intégrité et la protection des Français.

Il s'agit donc de veiller à ce que les ressources prévues dans la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, indispensables à la remontée en puissance de nos armées, soient préservées.

La France doit veiller à préserver son autonomie stratégique. L'exemple de l'embargo imposé par les États-Unis sur la fourniture des pièces de rechange pour les catapultes du porte-avions *Charles de Gaulle*, après le refus de la France de soutenir l'engagement américain en Irak, est à ce titre très révélateur.

La France doit impérativement accroître la part de son budget consacré à la Défense et atteindre dans un premier temps 2 % du PIB en 2025 comme le prévoit la LPM. C'est là une condition nécessaire pour que nos armées aient les moyens d'accomplir leurs missions.

Rappelons que, pour sa Défense, chaque Américain dépense plus de deux fois ce que dépense chaque Français.

2 - La France doit renforcer sa cohésion et être fière de son passé pour bâtir son avenir. L'État doit cesser toute forme de repentance et mettre en valeur l'exemplarité de héros français tout au long de son histoire.

Certains dirigeants, intellectuels ou médias français jettent trop souvent l'opprobre sur certaines pages de notre histoire, soit de façon mensongère (la colonisation assimilée à un crime contre l'humanité), soit par ignorance du contexte (affaire Audin), soit par pure naïveté.

En revanche les innombrables Français dont le comportement fut héroïque sont trop rarement évoqués devant un peuple qui manque aujourd'hui de confiance en lui et une jeunesse en perte de repères.

Cette attitude est grandement préjudiciable à l'unité de la Nation car elle est susceptible de susciter chez certains, en particulier chez les jeunes nouvellement naturalisés, un sentiment de rejet au lieu

d'offrir des exemples dont ils pourraient s'inspirer pour développer leur sens de l'engagement au service de la Nation.

3 - Les engagements opérationnels doivent s'inscrire dans le cadre d'une politique de long terme, soutenue par l'ensemble de la population.

Nos soldats doivent bénéficier du soutien indéfectible de la Nation et être assurés que les opérations qu'ils mènent aujourd'hui au prix du sang ne seront pas dénigrées demain.

Chaque fois que l'on accuse nos soldats d'hier d'avoir commis des crimes ou des atrocités, comme c'est régulièrement le cas à propos de l'Algérie, ou, plus récemment, d'avoir favorisé le génocide au Rwanda et d'en avoir été les complices par leur passivité, on sème le doute dans les esprits des soldats engagés aujourd'hui en opérations extérieures et on les fragilise.

Comment les empêcher de penser que leurs actions d'aujourd'hui seront peut-être demain, comme celles de leurs anciens, vouées aux gémonies ? Comment peuvent-ils continuer à se battre, à souffrir et à mourir aujourd'hui pour un pays dont les responsables politiques risquent de les abandonner demain ?

L'engagement de nos forces armées est celui de la Nation tout entière et celle-ci doit faire preuve de son soutien indéfectible à ses soldats dans le long terme. C'est particulièrement vrai pour ses blessés qui l'ont été « pour la France » à 20 ans et dont les blessures nécessitent des soins très contraignants tout au long de leur vie tels que les grands brûlés, les blessés psychiques et de la moelle épinière, ou encore les amputés.

4- Les associations représentatives du monde combattant, déclarées d'intérêt général, doivent être davantage associées à la réflexion et aux décisions relatives à la mémoire et au lien armée-nation. Certaines dispositions relatives à la mémoire pourraient faire l'objet d'une consultation des associations afin d'aller vers plus de cohérence et de pertinence :

- le choix des commémorations patriotiques nationales annuelles ;
- la place de la médaille des victimes du terrorisme qui pour l'instant est située avant celle remise pour des actes de courage et de dévouement ;
- l'attribution de la mention « Mort pour la France » pour le colonel Beltrame et pour les militaires français tués en étant observateurs de l'ONUST ;
- la simplification du calendrier des commémorations nationales et son recentrage sur le 11 novembre conformément à l'esprit de la loi du 28 février 2012 ;
- enfin, quand elles ne sollicitent pas de subventions de l'État, les associations d'intérêt général, qui contribuent bénévolement au développement de l'esprit de Défense, doivent pouvoir émettre des reçus fiscaux pour les dons qu'elles reçoivent des Français.

En conclusion

Il ne faudrait pas que la satisfaction des intérêts particuliers de nos concitoyens conduise à l'affaiblissement des fonctions régaliennes de l'État et, en particulier, de la première d'entre elles, la Défense.

Dans le monde actuel il est plus que jamais essentiel que notre pays soit uni autour d'une armée forte. C'est la condition incontournable pour être efficacement protégés et rester libres.

LA RÉDACTION DE L'ASAF
www.asafrance.fr

Retrouvez la lettre d'information de l'ASAF de janvier 2019
"État faible : la Nation et son armée fragilisées"
ASAF. Association de Soutien à l'Armée Française
18, rue Vézelay - 75008 Paris
Tél : 01 42 25 48 43
Site : www.asafrance.fr

Cahier de Chérac

Le présent registre contenant deux doléances, deux courriers déposés en mairie et cinq documents reçus par mail a été clos ce jour.

À Chérac, le 20 février 2019

Le maire

[Tampon, Signature]

[FIN]